



### Chiffres clés



des victimes identifiées sont des cas de violation du droit à la vie et à l'intégrité physique



Des victimes sont des femmes et filles



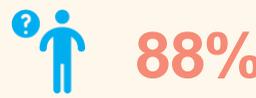
des VBG identifiés sont des cas de viol



des victimes de coups et blessures sont des femmes et filles



des cas d'homicides ont été identifiés au Nord-Kivu



des cas d'enlèvement ou disparition forcée ont été identifiés au Sud-Kivu

### APERÇU GÉNÉRAL

En ce début d'année 2025, la RDC connaît une crise humanitaire sans précédent depuis la dernière guerre du Congo. La détérioration de la situation humanitaire et de protection connaît une accélération par suite des combats entre les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) soutenus par leurs alliés et l'Alliance Fleuve Congo/Mouvement du 23 mars (AFC/M23) et à l'avancée de ce dernier qui occupe désormais plusieurs zones des provinces du Nord et Sud Kivu. Alors que la ville de Goma a été prise la dernière semaine du mois de janvier 2025<sup>1</sup>, la province du Sud Kivu a connu l'entrée de l'AFC/M23 par Minova, avancée qui a abouti le 12 février 2025, à la prise de Kalehe centre, accentuant les pressions déjà existantes sur la ville de Bukavu qui à son tour a été prise en mi-février<sup>2</sup>.

L'offensive et la prise des villes de Goma et Bukavu par le M23 ont déstabilisé toute la région, avec des répercussions sur tout le territoire national notamment à Kinshasa. En effet, au lendemain de l'offensive sur la ville de Goma, la ville de Kinshasa a connu des manifestations principalement contre les représentations diplomatiques occidentales (Ambassade de France, Belgique, Pays-Bas, Etats-Unis) ainsi que contre l'ambassade du Rwanda, créant un climat propice aux pillages et alimentant les tensions politiques.

Pendant que toute l'attention était tournée vers les provinces du Nord Kivu et Sud Kivu, la situation humanitaire et de protection dans les autres provinces a continué à se dégrader, notamment en Province d'Ituri et dans l'Ex-Bandundu.

Les paragraphes ci-dessous reviennent sur les principaux événements qui ont impacté la situation de protection dans les différentes provinces/ hubs humanitaires au courant des mois de janvier et février 2025, ainsi que les tendances des violations et abus des droits humains

### FAITS SAILLANTS

**Province du Nord-Kivu:** L'intensification des combats entre les FARDC et leurs alliés et l'AFC/M23 dans le Masisi d'abord, ensuite dans les zones périphériques de Goma et enfin dans la ville de Goma même, ont entraîné une dégradation de la situation sécuritaire et de protection ainsi que de nouvelles vagues de mouvements de populations dans le Nord Kivu mais également vers le Sud Kivu. Les civils n'ont pas été épargnés par les combats.

La prise de localités stratégiques comme Masisi, Saké et ensuite Goma au Nord Kivu a changé le contexte opérationnel de l'action humanitaire. Après l'entrée de l'AFC/M23 dans la ville de Goma, la situation sécuritaire est restée volatile. De nombreux pillages ont été enregistrés ainsi que des destructions de sites de personnes déplacées internes (PDI), réduisant ainsi la capacité de réponse humanitaire. Les 700,000 PDIs qui se trouvaient dans les sites de déplacés aux alentours de Goma ont été contraints de prendre des directions différentes, rejoignant leur zone d'origine, qui étaient pour certains encore en proie aux combats et à l'insécurité, ou se déplaçant vers de nouveaux centres collectifs ou en famille d'accueil dans Goma. Des infrastructures publiques (hôpitaux/centres de santé, établissements scolaires...), entrepôts ont été détruits et des structures financières ne fonctionnaient pas durant une longue période. En dépit de la reprise graduelle des activités, la situation socio-économique et humanitaire est demeurée préoccupante jusqu'en fin février. Elle accentue les risques de protection auxquels font face les catégories les plus vulnérables, en particulier les femmes/filles, les enfants et les personnes âgées qui dépendent de l'aide humanitaire.

Dans la morgue de la ville, plus de 770 morts étaient entassés alors que de nombreux corps sans vie jonchaient des rues et domiciles. Aussi, environ 2 880 blessés avaient été enregistrés dans des structures sanitaires du 26 au 30 janvier 2025, principalement dans les zones de santé de Goma, Karisimbi et Nyiragongo. Bien que les capacités de monitoring de protection dans le contexte du moment n'aient pas permis de fournir des statistiques concernant les violations et abus de droits humains, de nombreuses alertes ont été remontées, notamment des cas de VBG<sup>3</sup>, arrestations arbitraires, exécutions sommaires etc...

La présence d'engins non explosés et restes de guerre dans la ville de Goma et dans les zones où des combats ont eu lieu constitue une menace permanente. La reddition de certains combattants accompagnée de l'abandon de leurs armes dans les rues a entraîné la circulation des armes et la hausse de la criminalité au lendemain de la prise de Goma.

**Province du Sud-Kivu:** La situation du Sud Kivu, tout comme celle du Nord Kivu, a également basculé dès le mois de janvier dans une très grande instabilité sécuritaire au vu de l'avancée significative de l'AFC/M23 dans le nord de la province.

Les affrontements ainsi que la prise de la localité de Minova et le démantèlement des sites de déplacés ont entraîné de nouveaux déplacements de population dans des directions multiples - vers les villages de Hauts et Moyens Plateaux et la partie littorale de Kalehe, Idjwi et Bukavu. En début de période, l'avancée de l'AFC/M23 et les lignes de front ont également entravé l'accès humanitaire sur le territoire de Kalehe et notamment Minova, limitant les capacités d'intervention de la communauté humanitaire.

Les affrontements enregistrés ont été couplés de violations/abus de droits de l'homme dans les villages situés dans la partie nord et nord-ouest du territoire. Ainsi, dans le territoire de Kalehe les incidents ci-après ont été enregistrés : Plus de 10 homicides, 23 blessés, 37 viols (29 viols au territoire de Kalehe et 13 viols au territoire de Walungu), 12 victimes de bombes lancées parmi lesquels 3 morts et 9 blessés ainsi que des cas d'enlèvements, de travaux forcés dont 18 civils qui auraient été dépouillés de leurs biens et soumis au transport d'effets militaires dans le groupement de Mulamba le 26 janvier.

Plusieurs violations de droits de l'homme (meurtres, coups et blessures, viols, enlèvements de civils, pillages de biens, etc.) et des mouvements massifs de populations vers les villages de Hauts et Moyens Plateaux et la partie littorale de Kalehe ont été enregistrés. Il importe de souligner que l'escalade du conflit armé a également entraîné des violations graves des droits des enfants, notamment le recrutement forcé dans les forces et groupes armés, le travail forcé, notamment dans les mines et le transport de bagages lourds, les mariages précoces et des violences sexuelles.

Avec l'occupation de Minova par AFC/M23, les PDIs ont été contraints de se déplacer soit préventivement, soit en raison de la destruction des sites. Plus de la moitié des sites se sont vidés puis des retours timides ont été observés au bout de quelques jours.

Il a été noté la présence de bombes explosives à main dans la ville densément peuplée de Bukavu et sur les routes de guerre comme Kalehe-Kavumu-Bukavu. En janvier 2025, 4 alertes ont été reçues de la part des partenaires travaillant dans le groupe Lutte Anti-Mines. Plusieurs engins explosifs portatifs ont été découverts dans 2 écoles primaires et dans la ville centrale de Bukavu. En outre, lors du meeting de masse avec l'autorité de facto (AFC/M23) à la ville de Bukavu, le 27 février 2025, 11 civils auraient été tués après le lancement de 2 munitions explosives au milieu de la population.

En fin février 2025, le nombre de personnes déplacées au Sud-Kivu est estimé à 2 249 220. Ce chiffre montre une augmentation de 577,000 personnes déplacées à la suite de l'aggravation de la crise du M23 depuis janvier 2025.

**Province de l'Ituri:** La province de l'Ituri connaît toujours l'activisme des groupes armés non étatiques qui profitent notamment des vides sécuritaires laissés dans la province. Les territoires de Djugu, Irumu et Mahagi ont été particulièrement affectés par l'activisme d'éléments CODECO, ADF et Zaïre présumés auteurs de violations graves de droits humains (attaques armées, vols, incendies de maisons, enlèvements avec demandes de rançons, etc.), entraînant des flux importants de mouvements de population, des restrictions d'accès aux moyens de subsistance, des pertes en vie humaine.

Il a été notamment constaté une réduction considérable des libertés et une faible capacité de résilience des personnes déplacées de force d'une part et une augmentation des traumatismes psychologiques et détresses mentales, en particulier chez les femmes et les enfants d'autre part. En plus d'affrontements entre groupes armés non étatiques et FARDC, il a été observé en février, la violation du caractère civil et humanitaire du site de Nyamusasi dans le Territoire de Irumu. En effet, les services de sécurité ont procédé à une fouille du site avant d'attester de la présence de combattants ZAIRE en possession d'armes de guerre sur ledit site, ce qui a amené plusieurs jeunes à quitter le site par crainte d'être arrêtés.

Avec la faible présence d'acteurs de monitoring de protection, les capacités de la communauté humanitaire à documenter et adresser les violations/abus de droits humains de la province de l'Ituri sont limitées.

<sup>1</sup><https://globalprotectioncluster.org/publications/2110/communication-materials/advocacy-note/gpc-protection-alert-north-kivu-drc>

<sup>2</sup><https://globalprotectioncluster.org/publications/2132/communication-materials/advocacy-note/gpc-protection-alert-south-kivu-drc>

<sup>3</sup>[https://gbvaor.net/sites/default/files/202502/GBV%20AoR\\_CRSV\\_Advocacy%20Brief\\_Feb2025\\_EN\\_GLISH.pdf](https://gbvaor.net/sites/default/files/202502/GBV%20AoR_CRSV_Advocacy%20Brief_Feb2025_EN_GLISH.pdf)



**Province de Tanganyika:** La province du Tanganyika a été principalement affectée par l'activisme des miliciens mixtes Maï-Maï et les groupes armés ainsi que les coupeurs de route, dont les actions violent les droits et libertés fondamentales des populations civiles. Plusieurs violations et abus des droits humains ont été rapportés de manière répétitive sur différents axes et les présumés auteurs de nombreuses violations seraient les militaires FARDC présents dans les zones où ils ont été positionnés pour faire face aux incursions.

En outre, la cohabitation pacifique entre Twa et Bantou a été aussi affectée à la suite de certains actes posés par quelques miliciens qui sont de la communauté Twa mais appartenant à différentes factions.

Une psychose a régné en février dans la province du Tanganyika à la suite des rumeurs au sujet de l'avancée de AFC/M23 vers la ville d'Uvira dans la province du Sud-Kivu. Un afflux de personnes déplacées a ainsi été enregistré ; la grande majorité trouve refuge dans des familles d'accueil. Les autorités provinciales estimaient en fin de période à environ 31 % l'augmentation des PDIs en provenance des provinces de Sud Kivu et Nord Kivu.

Par ailleurs, des tensions communautaires ont été signalées tout au long de l'axe Kalemie-Miketo au cours du mois de février 2025 où suite à une altercation dans le village Miketo, un groupe des bandits armées ont tiré à bout portant sur un militaire de la FARDC qui en est décédé.

**Province du Kasai:** Les mois de janvier et février 2025 ont été marqués par une insécurité persistante dans plusieurs localités de la province du Kasai, en particulier dans la ville de Tshikapa et les territoires de Luebo et Kamonia, où la majorité des incidents de protection ont été enregistrés. La population civile demeure exposée à de nombreuses menaces : violences urbaines, conflits communautaires, exactions des forces de l'ordre, tracasseries policières, etc.

Dans la ville de Tshikapa, qui a enregistré 293 incidents, la situation de protection est caractérisée par une recrudescence des violations des droits fondamentaux. L'impunité des auteurs, prétendument issus des forces de l'ordre, favoriserait une augmentation des violations/abus (tracasseries routières, extorsions, arrestations arbitraires). Les populations dénoncent également l'inaction des autorités locales face à la montée en puissance des bandes criminelles, notamment les « kulunas » et les jeunes désœuvrés regroupés sous l'appellation C4. Les communes de Kanzala et Dibumba ont été particulièrement touchées par la recrudescence des actes de violence urbaine. Dans le territoire de Luebo, la situation est tout aussi préoccupante, avec 119 incidents documentés. Les meurtres, les violences interpersonnelles et les pillages sont en hausse. La présence de groupes criminels opérant en toute impunité dans certaines zones, notamment dans le secteur de Luebo Lulengele, exacerbe les tensions et plonge la population dans la peur. Un cas de double homicide a été rapporté dans le village de Kabinda, où un différend entre un chasseur et des membres de la communauté s'est soldé par la mort de deux personnes.

**Province du Kasai-Central:** En janvier et février 2025, la province du Kasai-Central a connu une forte insécurité, en particulier dans la ville de Kananga, où la majorité des incidents de protection ont été enregistrés en raison de la présence de bandits urbains ayant fui Kinshasa, soit 220 incidents sur 503 documentés en janvier et 792 incidents en février.

La population civile reste exposée à de nombreuses violations des droits humains qui seraient dues notamment à la faible surveillance des forces de l'ordre, l'impunité, l'ignorance de la loi et certaines pratiques coutumières locales : extorsions, agressions physiques et sexuelles, atteintes au droit à la propriété, etc.

La situation de protection au Kasai-Central est restée tendue, avec de nombreuses violations des droits fondamentaux, notamment 171 violations de droit à la propriété et 162 violations du droit à la vie et à l'intégrité physique. Les causes principales incluent la faible surveillance des forces de l'ordre, l'impunité, l'ignorance de la loi et des coutumes locales.

Parmi les incidents collectés au cours des deux mois, 70% ont fait l'objet d'un suivi et ont bénéficié des services de protection offerts par les moniteurs et autres partenaires, y compris les autorités et membres de la communauté : référencement, plaidoyers, médiations, orientations médicales et juridiques.

**Provinces du Maï-Ndombe et ville province de Kinshasa:** Poursuite des abus des droits humains attribués aux miliciens Mobondo dans le territoire de Kwamouth (province du Maï Ndombe) où il a été rapporté une attaque particulièrement meurtrière le 27 janvier dans la localité de Komankiro. Cette attaque aurait causé 20 homicides et 25 enlèvements de personnes civiles parmi lesquels plusieurs enfants.

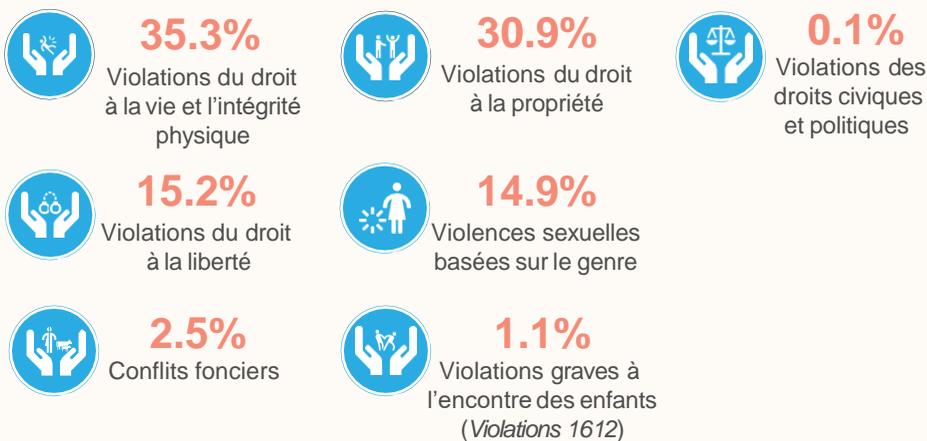
Des enlèvements ont également été rapportés dans la commune de Maluku (Kinshasa) ; les victimes seraient libérées moyennant paiement de rançons.

En février, des miliciens Mobondo auraient égorgé trois personnes membres d'une même famille sur la RN17 dans la commune de Maluku. Les autorités locales signalent la présence de miliciens sur l'axe Mongata-Maluku, contraignant des véhicules en provenance de Kinshasa à être bloqués à Mongata en raison de l'insécurité qui y sévit.

<sup>4</sup> Les données statistiques du monitoring de protection n'ont pas été collectées en janvier et février dans la majorité des provinces. A cette période, seules les provinces du Nord-Kivu, Kasai, Kasai-Central et le Sud-Kivu ont été couvertes par le monitoring de protection. L'aperçu des violations et abus des droits tiennent compte uniquement des données provenant de ces provinces.

### APERÇU NATIONAL DES VIOLATIONS ET ABUS DES DROITS<sup>4</sup>

#### Catégories de violations identifiées

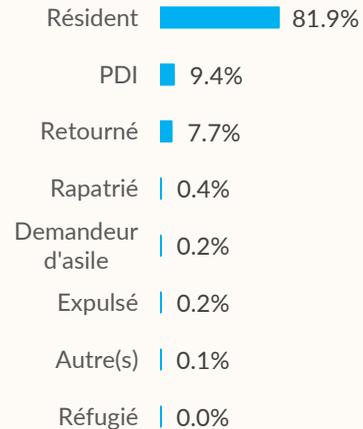


#### PRINCIPALES VIOLATIONS

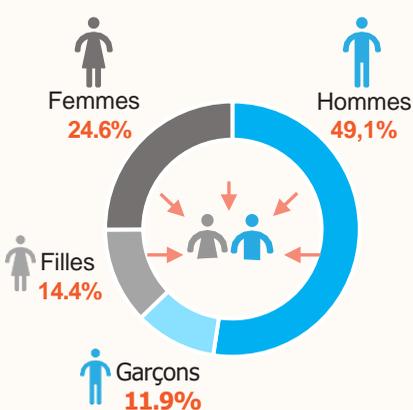
(Top 10 des sous-catégories de violations)



#### STATUT DES VICTIMES

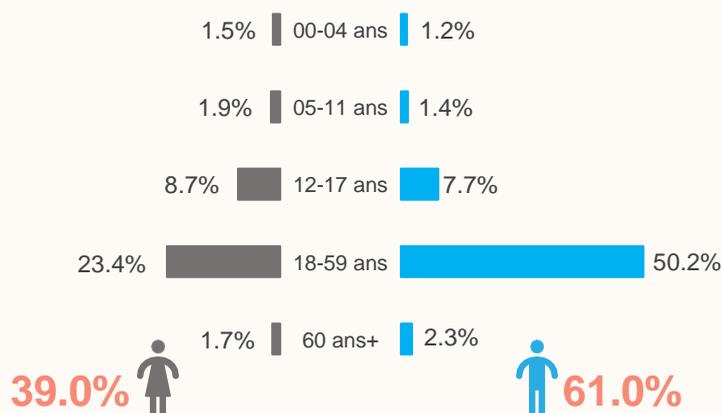


#### VICTIMES PAR GENRE



#### PROFILS DES VICTIMES

(Sexe/âge)



#### PROFILS DES AUTEURS PRÉSUMÉS

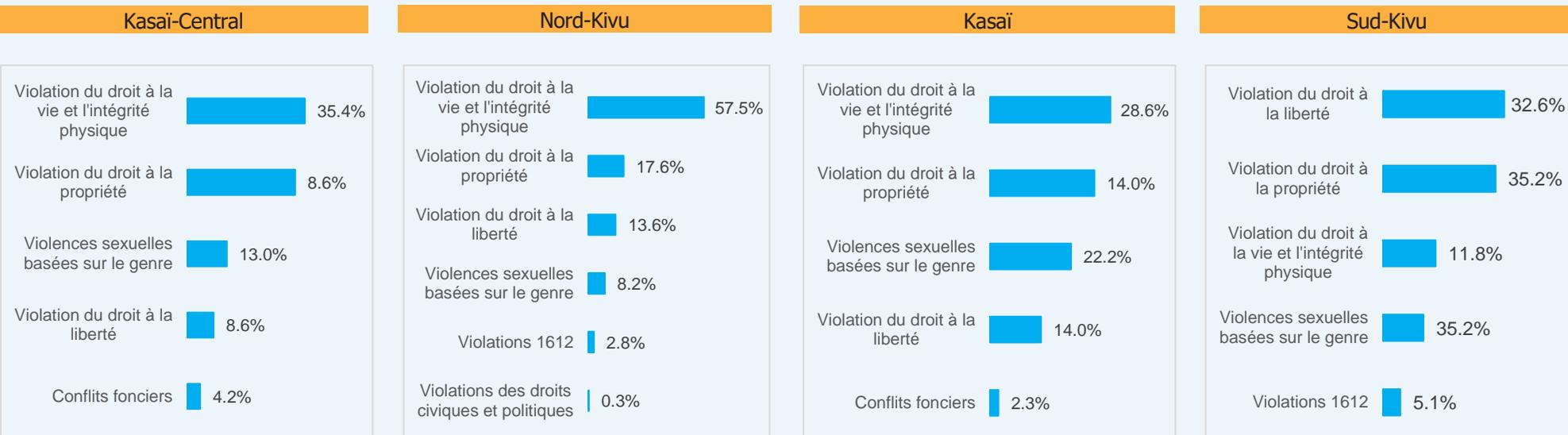




### APERÇU DES VIOLATIONS ET ABUS DES DROITS<sup>4</sup>

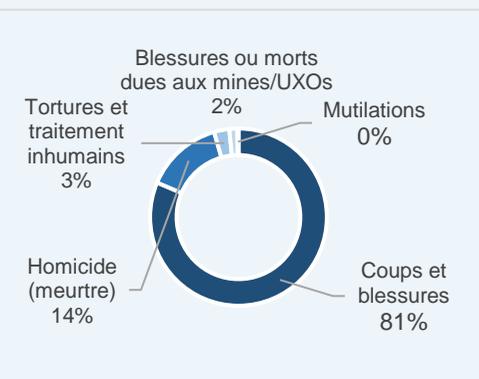
<sup>4</sup> Les données statistiques du monitoring de protection n'ont pas été collectées en janvier et février dans la majorité des provinces. A cette période, seules les provinces du Nord-Kivu, Kasai, Kasai-Central et le Sud-Kivu ont été couvertes par le monitoring de protection. L'aperçu des violations et abus des droits tient compte uniquement des données provenant de ces provinces.

#### VICTIMES IDENTIFIÉES PAR PROVINCES

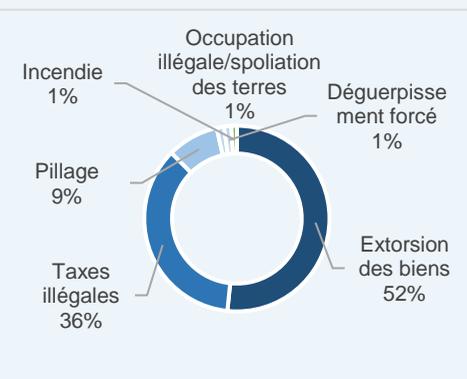


#### CATÉGORIES DE VIOLATIONS IDENTIFIÉES

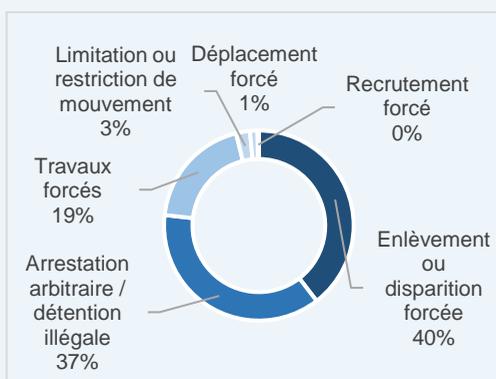
##### Violation du droit à la vie et l'intégrité physique



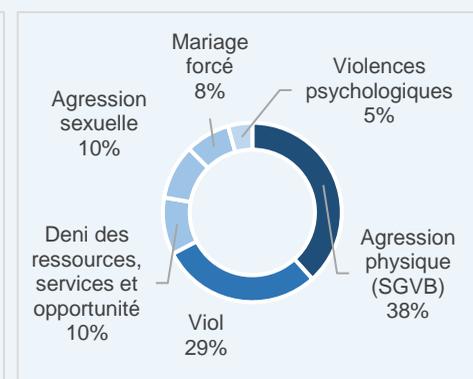
##### Violation du droit à la propriété



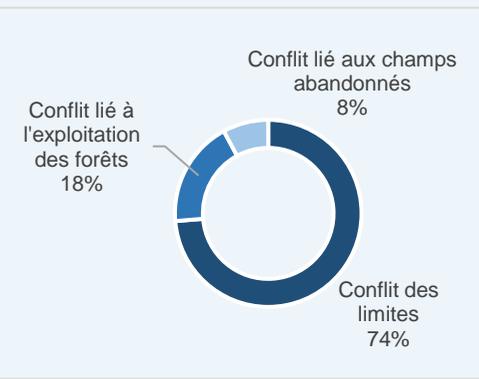
##### Violation du droit à la liberté



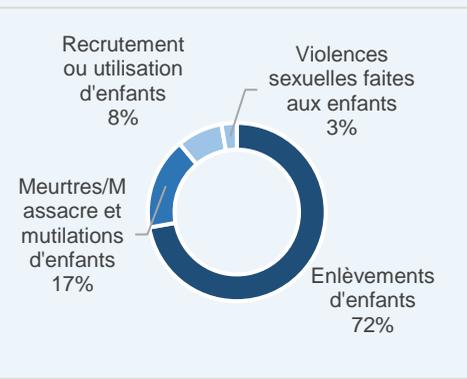
##### Violences sexuelles basées sur le genre



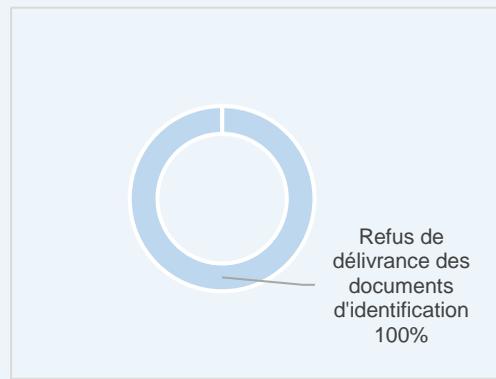
##### Violations graves à l'encontre des enfants (Violations 1612)



##### Conflits fonciers



##### Violations des droits civiques et politiques



### LIMITATIONS

Cet aperçu est rédigé sur une base bimestrielle à partir des informations et des rapports envoyés par des partenaires, ainsi qu'à travers les échanges et des discussions avec les partenaires opérationnels.

Les données de suivi de la protection sont utilisées tout au long du rapport telles que disponibles aux dates de rédaction/publication.

Ce rapport fournit une vue d'ensemble des développements clés, illustrés par des exemples de violations des droits de l'homme et des points clés du plaidoyer et n'inclut pas tous les incidents et violations survenus au cours de la période. Les chiffres du suivi de la protection peuvent ne pas correspondre aux derniers développements pour diverses raisons, notamment l'insécurité dans de nombreuses zones de conflit, qui rend impossible la collecte de données. Les chiffres finaux seront publiés à travers les différents mécanismes de rapportage établis.

Si vous avez des commentaires ou des informations pour compléter et améliorer le rapport, merci de bien vouloir nous contacter.

### Liens utiles

- <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/protection-alert-intensifying-crisis-north-kivu-democratic-republic-congo>
- <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/democratic-republic-congo-key-advocacy-messages-09-february-2025>
- <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/protection-alert-escalating-crisis-south-kivu-democratic-republic-congo-14-february-2025>
- <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/cluster-protection-rdc-aperçu-du-monitoring-de-protection-conjoint-dans-la-province-du-nord-kivu-au-28-fevrier-2025>
- [Cartographie des acteurs de monitoring de protection dans la province du Nord-Kivu](#)

